



Pour une immigration au service du développement économique et régional : maximiser le potentiel de la régionalisation de l'immigration

Dans le cadre de la consultation publique sur la Planification pluriannuelle de
l'immigration au Québec 2026-2029

280, Boulevard Harwood (3e Étage)
Vaudreuil-Dorion, QC J7V 1Y5

monteregieeconomique.com

Table des matières

1. Contexte	4
2. Intention du présent mémoire	4
3. Qui sommes nous	5
4. Remarques générales sur l’immigration en Montérégie.....	6
4.1. Portrait de l’immigration en Montérégie	6
4.2. Pressions urbaines et sous-exploitation régionale : l’enjeu de la répartition des immigrants.....	8
4.3. Meilleure insertion socio-économique des personnes immigrantes dans les régions du Québec	8
5. Les orientations de la planification de l’immigration au Québec pour la période 2026- 2029	10
5.1. Orientation 1	11
Position générale	11
Limites et préoccupations.....	12
Recommandations	13
5.2. Orientation 2.	15
Position générale	15
Constats.....	16
Avantages du scénario 2C.....	17
Limites et préoccupations.....	20
Recommandations	21
5.3. Orientation 3	23
Position générale	23
Constats.....	23
S’installer au Québec, c’est aussi adopter sa culture	24
Avantages et limites.....	25
Recommandations	25
5.4. Orientation 4	27
Position générale	27
Constats.....	27

Avantages et limites de l'orientation.....	28
Recommandations	29
5.5. Orientation 5	31
Position générale	31
Constats	31
Avantages et limites de l'orientation.....	32
Recommandations	33
5.6. Orientation 6	35
Position générale	35
Constats	36
Avantages et limites de l'orientation.....	36
Recommandations	37
6. Références bibliographiques	39

1. Contexte

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la consultation publique lancée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) sur la planification pluriannuelle de l'immigration pour la période 2026-2029.

Il vise à exprimer une position équilibrée, humaine et stratégique sur les orientations proposées par le gouvernement du Québec, en prenant en compte les enjeux de l'intégration, la vitalité économique des régions, la pression sur les services publics, la disponibilité de logements et les besoins concrets en main-d'œuvre.

2. Intention du présent mémoire

Ce mémoire s'inscrit dans la consultation publique lancée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) pour la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029. Il a pour ambition d'exposer une analyse stratégique, territoriale et humaine, centrée sur les besoins et les réalités de la Montérégie. S'appuyant sur des données probantes, l'expertise terrain des membres de Montérégie Économique, ainsi que sur les recommandations issues d'un processus de concertation régionale, ce mémoire entend :

- Mettre en lumière les enjeux spécifiques à la Montérégie en matière de régionalisation, d'accueil, d'intégration et de fidélisation des personnes issues de l'immigration;
- Soutenir une immigration qui conjugue développement économique régional, vitalité démographique, renforcement du français et inclusion durable ;
- Donner des pistes de solutions pour une meilleure articulation entre immigration temporaire et permanente, avec des mesures adaptées aux profils des immigrants et aux besoins locaux.

3. Qui sommes nous

Montérégie Économique est un lieu de concertation régional privilégié, regroupant les services ou organismes de développement économique mandataires des 13 MRC de la Montérégie ainsi que de l'Agglomération de Longueuil.

Organisme à but non lucratif fondé en 1981, Montérégie Économique a su évoluer au fil des décennies pour offrir des services innovants et complémentaires adaptés aux besoins des acteurs économiques du territoire. Chaque année, plus de 150 professionnels membres de notre réseau accompagnent des milliers d'entreprises dans leur croissance et leur implantation en Montérégie.

Engagé dans le développement économique local et régional, l'organisme agit également en tant que mandataire de plusieurs projets structurants, notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de l'intégration professionnelle des personnes immigrantes.

En matière d'immigration, Montérégie Économique joue un rôle central dans la coordination régionale des efforts en régionalisation. L'organisation a mis en place une Table de concertation en régionalisation de l'immigration réunissant plus de 30 représentants d'organismes d'employabilité et de régionalisation, de cégeps, de MRC, du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ainsi que de Services Québec.

Cette instance rassemble des acteurs clés pour discuter des enjeux liés à l'installation durable, à l'intégration sociale et professionnelle des personnes immigrantes, et pour identifier collectivement des solutions concertées, adaptées aux réalités montérégiennes.

En 2023, Montérégie Économique a dévoilé le Plan stratégique 2023-2026 de la régionalisation de l'immigration en Montérégie, fruit d'une vaste opération de consultation et de concertation. Ce plan propose des actions concrètes, applicables

et mesurables, visant à faire de la régionalisation un véritable levier de développement durable pour notre région.

Dans ce cadre, Montérégie Économique sensibilise également les entreprises du territoire ainsi que les communautés locales aux réalités vécues par les personnes immigrantes, dans le but de favoriser leur établissement durable, leur inclusion sociale, ainsi que la fidélisation des travailleurs immigrants dans les emplois disponibles en région.

4. Remarques générales sur l'immigration en Montérégie

4.1. Portrait de l'immigration en Montérégie

La Montérégie se positionne comme l'une des principales régions d'accueil des personnes immigrantes au Québec. D'après le Recensement de 2021, elle comptait 180 070 personnes issues de l'immigration, soit 14,9 % de la population immigrante de la province. À ce titre, elle se classe au deuxième rang après Montréal pour le nombre d'immigrants accueillis. Les personnes issues de l'immigration représentent 12,6 % de la population totale de la Montérégie, une progression notable de 2,2 points de pourcentage par rapport à 2016. L'agglomération de Longueuil concentre à elle seule 99 490 personnes immigrantes, soit 55,3 % du total régional, suivie par les MRC de Roussillon (28 050) et de Vaudreuil-Soulanges (23 020). Cette dynamique démographique s'explique en partie par l'apport migratoire : entre 2016 et 2021, la Montérégie a accueilli 39 230 nouvelles personnes immigrantes, enregistrant ainsi une croissance de 27,9 %, un taux nettement supérieur à la moyenne québécoise de 10,9 %. Les personnes immigrantes en Montérégie proviennent principalement de la France (8,9 %), de la Chine (6,8 %), du Maroc (4,7 %), d'Haïti (4,7 %) et de l'Algérie (3,9 %). Une très grande majorité, soit 82,5 %, déclaraient connaître le français, ce qui facilite leur intégration socioprofessionnelle (Statistique Canada, 2021).

Le profil démographique des personnes immigrantes en Montérégie se distingue par une proportion plus élevée d'adultes en âge de travailler. En effet, 66,2 % des personnes immigrées ont entre 25 et 64 ans, contre 54,4 % dans la population générale de la région. Cela témoigne d'un fort potentiel de contribution au marché du travail. De plus, les immigrants de la région présentent un niveau de scolarité élevé : 33 % détiennent un diplôme universitaire, contre 18,3 % pour l'ensemble de la population montérégienne (Statistique Canada, 2017). Par ailleurs, la région accueille également une proportion croissante de travailleurs et d'étudiants temporaires. En 2020, 7 770 personnes détenaient un permis temporaire valide en Montérégie, dont :

- 2 945 dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET),
- 3 025 dans le cadre du Programme de mobilité internationale (PMI),
- 1 800 étudiants internationaux (MIFI, 2022).

Sur le plan économique, la Montérégie est une région dynamique, fortement industrialisée et agricole. Elle se démarque notamment dans les secteurs du manufacturier, du commerce de détail, des soins de santé, des services professionnels, de la construction et de l'hébergement et de la restauration. Elle est également la première région du Québec en ce qui concerne la valeur de la production agricole (IDQ, 2023). Les données disponibles démontrent clairement que la population immigrante en Montérégie est jeune, qualifiée et francophone, avec un fort potentiel d'intégration dans le marché de l'emploi. Pour que ce potentiel soit pleinement exploité, il est essentiel de mettre en place des mesures favorisant l'établissement durable, la reconnaissance des compétences, l'inclusion sociale et la sensibilisation des milieux d'accueil et des employeurs (Chantier de l'économie sociale, 2021 ; Giguère & Essama-Nssah, 2022).

4.2. Pressions urbaines et sous-exploitation régionale : l'enjeu de la répartition des immigrants

La très forte concentration (près de 85 %) des nouveaux arrivants dans la seule région de Montréal illustre l'insuffisance des stratégies déployées pour favoriser leur répartition ailleurs au Québec.

D'une part, cette concentration génère des tensions durables sur le marché du logement, où la demande excède largement l'offre, contribuant à l'inflation des loyers et à la raréfaction des logements abordables (Institut du Québec (IDQ), 2023). D'autre part, elle pèse sur les services publics (santé, éducation, transport) et les infrastructures urbaines (réseaux routiers, transports en commun), menaçant la qualité de vie et la soutenabilité des investissements municipaux.

À l'inverse, de nombreuses régions rurales et périurbaines souffrent d'un déclin démographique et d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et de la construction ; or, ces filières représentent des leviers majeurs de croissance économique locale (Picot & Sweetman, 2012).

En mobilisant de façon ciblée des politiques d'attraction et d'accompagnement adaptées aux réalités régionales (par exemple, programmes d'orientation linguistique et professionnelle sur place, incitatifs fiscaux pour l'établissement en région, partenariats avec les entreprises locales), il serait possible de rééquilibrer la répartition des migrants tout en répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire.

4.3. Meilleure insertion socio-économique des personnes immigrantes dans les régions du Québec

Plusieurs régions du Québec offrent des conditions plus favorables à l'insertion économique des immigrants que l'Île-de-Montréal. En Montérégie, par exemple, les données du recensement de 2016 montrent que les immigrants installés depuis moins de cinq ans affichaient un taux de chômage de 7,1 %, contre 10,2 % à

Montréal, tandis que leur revenu d'emploi médian atteignait 30 500 \$, comparativement à 28 000 \$ pour leurs homologues montréalais (Statistique Canada, 2017).

La régionalisation de l'immigration s'explique par un marché du travail régional moins saturé et par une forte demande de compétences dans des secteurs comme l'agroalimentaire et la construction (Bisson, M., Dufour, J., & Lemay, J. (2023). Par exemple, en Estrie, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration rapporte que 68 % des immigrants trouvaient un emploi dans les six mois suivant leur arrivée, contre seulement 54 % à Montréal. L'existence de programmes locaux d'accompagnement professionnel, combinée à une pénurie chronique de main-d'œuvre dans la santé et l'agroalimentaire, a permis d'accélérer l'accès à l'emploi et de réduire la précarité économique (MIFI, 2018).

Plus au nord, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, un rapport du Conseil économique régional souligne un taux de participation au marché du travail des immigrants de 82 %, supérieur à la moyenne québécoise de 77 % (CERSAG, 2017). Le dynamisme du secteur forestier et de l'industrie du bois, allié à des formations linguistiques adaptées au jargon des métiers locaux, favorise une insertion plus rapide et durable. De plus, l'usage quasi exclusif du français dans la vie quotidienne en région accélère la maîtrise linguistique des non-francophones, un facteur déterminant de réussite tant professionnelle que sociale (Chui, 2012 ; OECD, 2018). À Saint-Hyacinthe, la collaboration entre la MRC des Maskoutains, les entreprises du secteur agroalimentaire, et les centres de formation professionnelle a permis une intégration efficace des travailleurs immigrants, notamment dans les zones rurales, à travers des initiatives comme le parrainage communautaire et l'accès au logement social (MRC des Maskoutains, 2021 ; IRIPII, 2020).

Granby se distingue par ses efforts de francisation en milieu de travail, son accompagnement aux employeurs et son offre d'activités interculturelles portées notamment par la Maison de la famille et les organismes locaux, favorisant une cohabitation harmonieuse et un enracinement familial durable. Selon Gauthier

(2021), cette combinaison d'accueil social et économique contribue directement à la fidélisation des personnes immigrantes en région.

Enfin, Drummondville, qui a reçu en 2023 le Prix du mérite municipal décerné par l'Union des municipalités du Québec, est considérée comme un modèle de gestion territoriale de l'immigration. L'étude de Turgeon (2020) souligne que la ville a mis en place un comité régional de concertation efficace et un guichet unique d'accueil, ce qui favorise une intégration fluide et coordonnée.

5. Les orientations de la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026- 2029

Dans le cadre de la consultation publique menée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), six grandes orientations ont été proposées pour guider la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029, incluant notamment la question des seuils d'immigration permanente. Montérégie Économique se prononce sur l'ensemble de ces orientations, en adoptant une perspective régionale fondée sur les réalités des régions, les besoins du marché du travail, les capacités d'accueil et les dynamiques d'intégration observées en Montérégie. L'approche adoptée vise à évaluer chacune des orientations à la lumière des enjeux économiques, démographiques et sociaux propres à la région.

Dans cette logique, et compte tenu de son incidence transversale sur plusieurs autres dimensions de la planification, la question de réduction des résidents non permanent est abordée en premier.

ORIENTATION 1 : Réduction des résidents non permanents (RNP)

- Objectif : Diminuer d'environ 13 % le nombre de titulaires de permis dans :
 - Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)
 - Le Programme des étudiants étrangers (PEE)
- Demande au gouvernement fédéral : Réduire les admissions dans le Programme de mobilité internationale (PMI) et limiter les demandes d'asile au Québec.
- Cible : Passer de 200 495 titulaires de permis en 2024 à 175 100 en 2029.
- Priorité à la régionalisation de l'immigration, particulièrement hors de Montréal et Laval.

5.1. Orientation 1

Position générale

Montérégie Économique reconnaît la volonté du MIFI d'assurer une gestion plus équilibrée et durable de l'immigration temporaire, notamment en réduisant la pression sur les services publics et en favorisant une meilleure régionalisation. Toutefois, nous exprimons une réserve importante quant à la mise en œuvre d'une réduction globale de 13 % des résidents non permanents (RNP), sans différenciation selon les profils, les secteurs d'activité ou les réalités régionales. L'augmentation rapide du nombre de RNP ces dernières années a indéniablement posé des défis pour le logement, la francisation, les soins de santé et les services publics en général. Il est donc pertinent de réévaluer les seuils et mécanismes d'accueil. Cependant, réduire globalement le nombre de RNP sans tenir compte des réalités sectorielles et régionales risque de compromettre les objectifs de développement économique et social du Québec, notamment en région.

Les étudiants et travailleurs temporaires : des ressources, pas des fardeaux

Les étudiants étrangers (PEE) et les travailleurs temporaires (PTET) jouent un rôle crucial dans le dynamisme économique, la vitalité des établissements

d'enseignement, et la pérennité de plusieurs services essentiels en région. Une réduction arbitraire de leur nombre peut fragiliser des secteurs déjà en manque.

Une approche uniformisée qui nuit à la régionalisation

Alors que la régionalisation est présentée comme un objectif-clé de cette orientation, il est regrettable qu'aucune mesure incitative concrète ne soit intégrée pour favoriser l'établissement des RNP hors de Montréal et Laval. La simple réduction du nombre global ne garantit aucunement un meilleur maillage avec les besoins des régions.

Limites et préoccupations

Réduction rigide sans distinction qualitative :

- Une baisse de 13 % peut sembler raisonnable sur papier, mais elle risque de pénaliser certains secteurs économiques stratégiques, notamment en région, où la pénurie de main-d'œuvre est criante.

Manque de différenciation selon le profil des RNP :

- Tous les RNP ne représentent pas le même fardeau pour les services publics. Un étudiant en francisation en région ou un travailleur dans un secteur en pénurie ne devrait pas être traité comme un simple chiffre dans un quota global.

Risque pour les universités et Cégeps :

- La baisse du nombre d'étudiants étrangers (PEE) menace la viabilité financière de plusieurs institutions d'enseignement, surtout en région. Or, ces étudiants contribuent non seulement à l'économie locale, mais aussi à la vitalité francophone quand ils sont bien intégrés.

La pression sur le logement n'est pas uniquement liée aux RNP :

- Blâmer excessivement l'immigration temporaire détourne l'attention des vrais enjeux structurels : manque de construction de logements sociaux, inflation immobilière, sous-financement des villes.

Recommandations

Montérégie Économique comprend l'objectif de cette orientation, surtout du point de vue de la capacité d'accueil et d'une gestion responsable de l'immigration. Toutefois, une réduction uniforme et quantitative des RNP sans approche différenciée ni stratégie d'intégration semble trop simpliste et possiblement contre-productive.

1. Plutôt que de réduire, mieux sélectionner

- Mettre en place une grille de priorités : par secteur, par région, par profil linguistique.
- Maintenir les RNP dans les secteurs stratégiques : soins de santé, éducation, agriculture, technologie.

2. Renforcer la régionalisation avec des incitatifs structurants

- Offrir des processus adaptés vers la résidence permanente pour les RNP établis en région.
- Créer un programme de mobilité régionale coordonnée avec les MRC, avec hébergement, accompagnement et intégration linguistique.

3. Repenser le rôle des établissements d'enseignement

- Encourager les étudiants étrangers à venir dans les cégeps et universités en région.
- Associer leur séjour à des parcours de transition vers l'emploi et la résidence permanente.

4. Mettre en place au Québec un programme de jumelage entre étudiants issus de l'immigration et entreprises régionales, dès l'admission au permis d'études :

- Sélection prioritaire des étudiants dans les domaines en pénurie (ex. : soins infirmiers, technologies de l'information, fabrication industrielle, services sociaux).

- Ententes de stage ou d'emploi avec des entreprises locales, avant même leur arrivée au Québec.
- Formation partagée entre établissement d'enseignement et milieu professionnel (modèle d'alternance).
- Incitatifs à l'établissement en région (logement, aide à la francisation, accès facilité à la résidence permanente).

5. Associer les milieux économiques et communautaires à la sélection

- Impliquer davantage les employeurs, chambres de commerce, réseaux communautaires et villes dans l'accueil et la sélection des RNP selon les besoins réels.

L'Orientation 1 aborde un enjeu réel : la croissance rapide et mal planifiée de l'immigration temporaire. Toutefois, une simple réduction des chiffres, sans stratégie fine de sélection, d'intégration et de régionalisation active, risque de nuire à la vitalité économique, à la francisation et à la rétention en région.

ORIENTATION 2 : Révision à la baisse de l'immigration permanente

Trois scénarios sont proposés :

- **Scénario 2A :**
 - 25 000 admissions/an (**réduction de 50 %** vs. 2019-2024)
 - Objectif : Alléger la pression sur les services publics
 - Conséquences : Moins de travailleurs qualifiés sélectionnés
- **Scénario 2B :**
 - 35 000 admissions/an (**réduction de 30 %** vs. 2019-2024)
 - Réduction importante mais moins marquée que le scénario 2A
- **Scénario 2C :**
 - 45 000 admissions/an (**réduction légère**)
 - Taux d'immigration proche du passé récent (0,49 % de la population)
 - Permet de maintenir davantage de travailleurs qualifiés

5.2. Orientation 2.

Position générale

Montérégie Économique considère que le scénario 2C représente l'option la plus équilibrée et pragmatique pour répondre aux impératifs de la vitalité économique et démographique des régions.

Une réduction légère des seuils permet de préserver la capacité de sélectionner un nombre suffisant de travailleurs qualifiés pour répondre aux besoins criants en main-d'œuvre, tout en maintenant un rythme d'accueil proche des dernières années.

Dans un contexte marqué par une pénurie persistante de main-d'œuvre et un vieillissement démographique accéléré, le scénario 2C offre l'agilité nécessaire pour répondre aux besoins sectoriels et territoriaux, tout en évitant les ruptures que pourrait provoquer une réduction plus marquée (scénarios 2A ou 2B).

Constats

Le scénario 2C, avec un objectif de 45 000 admissions par an, se distingue comme le meilleur compromis pour répondre aux besoins économiques et maintenir un équilibre social et démographique.

Répondre aux besoins économiques concrets du Québec

- Le Québec fait face à une pénurie préoccupante avec plus de 130 000 postes vacants, notamment dans les soins de santé, l'agroalimentaire, la construction et les technologies; (Institut de la statistique du Québec, 2025)
- En 2023, la seule immigration, temporaire et permanente, a permis d'assurer l'intégration de près de 100 000 personnes en âge de travailler dans le bassin d'emploi québécois; (Statistique Québec, mars 2025)
- Par conséquent, une cible de 45 000 admissions/an, proche des niveaux récents (48 500–51 500 en 2025) reste nécessaire pour répondre adéquatement aux besoins.

Maintenir le bassin de main-d'œuvre qualifiée sans rupture

- Une réduction trop marquée (scénario 2A ou 2B) risquerait de briser la dynamique positive permettant aux entreprises de planifier l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants.
- En maintenant 45 000 admissions/an, le Québec s'assure d'un arrivage soutenu de travailleurs compétents, en particulier dans des domaines en tension

Éviter les effets néfastes d'une coupure trop radicale

- Réduire trop sévèrement les admissions permanentes pourrait accentuer le recours aux travailleurs temporaires — une population qui, bien qu'importante (plus de 528 000 personnes en 2023), est moins bien répartie vers les secteurs en pénurie, notamment la santé et la construction

- Cette stratégie limiterait le renouvellement de la population active nécessaire pour soutenir à long terme l'économie, particulièrement dans les régions hors Montréal.

Comparaison chiffrée des scénarios

Scénario	Admissions/an	Réduction vs passé récent ($\approx 50\ 000$)	Capacité à combler la pénurie de main-d'œuvre
2A	25 000	50 %	Insuffisant : rupture majeure
2B	35 000	30 %	Limité : risque de frein économique
2C	45 000	10 % (proche des niveaux actuels)	Optimal : équilibre entre équilibre et réactivité économique

Le scénario 2C se distingue par une approche équilibrée : réduction mesurée, alignée avec les capacités d'accueil, tout en maintenant une ouverture essentielle aux profils qualifiés.

Avantages du scénario 2C

Le scénario 2c, prévoyant l'accueil de 45 000 nouveaux arrivants, représente une stratégie démographique et économique intéressante. Ce niveau d'immigration vise à répondre simultanément aux besoins du marché du travail, à stabiliser la population et à favoriser l'adéquation entre les compétences des immigrants et les postes vacants dans des métiers spécifiques. Les avantages de ce scénario se déclinent en trois principaux axes : la réduction de la pénurie de main-d'œuvre, le frein à la décroissance démographique et l'optimisation du jumelage entre immigration et besoins sectoriels.

Comblent la pénurie de main-d'œuvre

L'économie québécoise fait face à une rareté persistante de travailleurs, particulièrement dans les secteurs de la santé, de la construction, de l'hôtellerie-restauration et des technologies. Selon le Conseil du patronat du Québec (2023), plus de 250 000 postes demeurent vacants, menaçant la croissance et la compétitivité des entreprises.

Accueillir 45 000 immigrants par an permettrait de pallier ce déficit, notamment en ciblant des profils qualifiés et semi-qualifiés. Des études de Statistique Canada (Hou & Picot, 2016) démontrent que les immigrants récents contribuent de manière significative à la main-d'œuvre active dès leurs premières années d'intégration, surtout lorsque des programmes de reconnaissance des compétences sont en place.

En augmentant le nombre d'arrivants, le scénario 2c maximise la capacité à pourvoir rapidement les emplois stratégiques, réduisant ainsi les pertes économiques liées aux postes vacants.

Freiner la décroissance démographique

Le vieillissement de la population est une réalité marquée au Québec : l'ISQ (2023) estime qu'un Québécois sur quatre aura 65 ans ou plus d'ici 2035. Sans apport migratoire suffisant, la population active risque de diminuer, réduisant la base fiscale et fragilisant les services publics. Le scénario 2c permettrait de maintenir une structure d'âge plus équilibrée, car la majorité des immigrants économiques sont en âge de travailler (25-44 ans). Des analyses menées par Boudarbat et Grenier (2020) montrent que l'immigration constitue un levier majeur pour ralentir la contraction de la population active et soutenir la natalité par l'effet indirect sur la structure familiale. Ainsi, un flux annuel de 45 000 immigrants agirait comme un amortisseur démographique, garantissant un renouvellement plus stable de la population et une meilleure résilience face au vieillissement.

Adéquation entre postes vacants dans les métiers spécifiques et immigration

Un des enjeux majeurs de l'immigration est de s'assurer que les compétences des nouveaux arrivants correspondent aux besoins du marché du travail. Le scénario 2c, en étant accompagné de politiques de sélection ciblée, favorise un recrutement stratégique dans les métiers en pénurie identifiés par Emploi-Québec. Des programmes comme le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) et le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) pourraient être optimisés pour prioriser les secteurs critiques : soins infirmiers, génie civil, métiers spécialisés, TI. Selon un rapport de l'OCDE (2022), les pays qui alignent immigration et besoins sectoriels obtiennent de meilleurs taux d'intégration professionnelle, une productivité accrue et une diminution des coûts liés au chômage de longue durée. En misant sur cette adéquation, le scénario 2c assure que l'immigration ne soit pas seulement un soutien quantitatif, mais également qualitatif à l'économie québécoise.

Le scénario 2c, avec un seuil d'immigration fixé à 45 000 personnes par an, se révèle avantageux sur plusieurs plans : il réduit les tensions sur le marché du travail, agit comme rempart contre la décroissance démographique et favorise un alignement optimal entre besoins sectoriels et profils des nouveaux arrivants. En s'appuyant sur des politiques de sélection ciblées et un accompagnement efficace, cette stratégie peut contribuer à un développement économique et social durable, tout en renforçant la vitalité démographique du Québec.

Limites et préoccupations

Capacité d'accueil et d'intégration

- Pression sur les services publics: Un afflux plus important d'immigrants nécessite des ressources accrues en logement, santé, éducation et transport. Or, plusieurs régions canadiennes font déjà face à des pénuries de logements abordables et à des listes d'attente dans les soins de santé (IRCC, 2023 ; Conference Board of Canada, 2022).
- Capacité organisationnelle : Les organismes communautaires, souvent en première ligne de l'intégration, pourraient être surchargés, limitant la qualité de l'accompagnement offert.
- Fragmentation de l'accueil : Une croissance rapide peut accentuer la difficulté de répartir les nouveaux arrivants dans toutes les régions, renforçant la concentration dans les grands centres.

Risques socio-économiques et tensions sur le marché du travail

- Surqualification et déclassement professionnel : Sans mécanismes efficaces de reconnaissance des diplômes étrangers et de formation passerelle, de nombreux immigrants pourraient occuper des postes en deçà de leurs compétences, entraînant une perte de capital humain (OCDE, 2021).
- Concurrence perçue : Dans certains secteurs où les travailleurs locaux sont disponibles, une perception (fondée ou non) de compétition pourrait émerger, générant des tensions sociales (Esses et al., 2017).
- Adaptation sectorielle : Si le recrutement ne cible pas spécifiquement les métiers en manque, il y a un risque de déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Cohésion sociale et perception publique

- Intégration culturelle : Une hausse rapide des flux migratoires, si elle n'est pas accompagnée de politiques de francisation et de sensibilisation interculturelle, peut ralentir la cohésion sociale (Bouchard & Taylor, 2008).
- Réactions politiques : Une partie de la population pourrait percevoir l'augmentation du nombre d'immigrants comme trop rapide, alimentant des discours populistes ou xénophobes.
- Risque d'inégalités régionales : Les régions moins attractives économiquement pourraient avoir du mal à retenir les nouveaux arrivants, aggravant les déséquilibres territoriaux.

Recommandations

1. Mettre en œuvre des quotas régionalisés dans le scénario 2C
 - Associer des seuils minimaux d'admissions permanentes aux régions hors Montréal, afin de garantir un flux constant de main-d'œuvre qualifiée dans les territoires sous tension démographique et économique.
2. Prioriser les personnes déjà présentes en région
 - Favoriser la sélection des RNP (étudiants, travailleurs, demandeurs d'asile) déjà installés en région, en tenant compte de leur enracinement, de leur expérience professionnelle et de leur volonté de s'y établir à long terme.
3. Impliquer les MRC et les organismes d'employabilité dans les mécanismes de sélection
 - Créer des comités régionaux de recommandation, composés d'employeurs, de Cégeps, de services communautaires et de représentants municipaux, pour appuyer la sélection de profils correspondant aux besoins du territoire.

4. Protéger les parcours d'intégration en cours
 - Veiller à ce que la réduction des seuils ne pénalise pas les personnes en voie de transition vers la permanence qui sont déjà engagées dans des programmes de francisation, de stage ou d'emploi en région.
5. Renforcer le ciblage sectoriel dans les programmes d'immigration
 - Établir des listes prioritaires de professions en forte pénurie mises à jour trimestriellement, en collaboration avec les MRC, les organismes de développement économique, et les ministères concernés.
 - Accorder des points supplémentaires ou un traitement accéléré aux candidats possédant les compétences recherchées.

Le scénario 2C, prévoyant 45 000 admissions permanentes par an, apparaît comme la meilleure option pour répondre aux défis démographiques et économiques du Québec. Il permet de combler efficacement la pénurie de main-d'œuvre, en particulier dans les secteurs stratégiques comme la santé, la construction et les technologies, tout en favorisant l'intégration durable des nouveaux arrivants.

En parallèle, ce scénario contribue à freiner la décroissance démographique et à maintenir une structure d'âge équilibrée dans la population active, essentielle pour soutenir les services publics et la croissance économique. Il offre également la possibilité d'aligner les compétences des immigrants avec les postes vacants, grâce à des politiques ciblées de sélection, de formation et de régionalisation.

Ainsi, le scénario 2C constitue un compromis réaliste et pragmatique, combinant un flux migratoire suffisant pour soutenir le marché du travail, des stratégies efficaces d'intégration et un encadrement permettant de prévenir les tensions sociales et économiques. Avec une mise en œuvre adaptée, ce scénario assure un développement économique durable et une vitalité démographique renforcée pour le Québec.

ORIENTATION 3 : Cible linguistique — Connaissance du français

- Objectif : Atteindre **au moins 75 %** de personnes immigrantes permanentes connaissant le français.
- Moyens :
 - Sélection basée sur la langue pour les catégories économiques
 - Promotion de l'apprentissage du français chez les RNP (étudiants, travailleurs, etc.)

5.3. Orientation 3

Position générale

Montérégie Économique appuie pleinement l'objectif d'atteindre un taux minimal de 75 % de personnes immigrantes permanentes connaissant le français. Cet objectif linguistique est essentiel à la pérennité du français au Québec, mais aussi à la cohésion sociale, à l'égalité des chances, et à la pleine participation économique des personnes immigrantes.

Cependant, l'atteinte de cette cible doit s'appuyer sur des moyens ambitieux, souples et inclusifs, adaptés aux divers parcours migratoires. Une immigration francophone ne peut pas uniquement reposer sur des critères de sélection. Elle doit se construire, par l'accompagnement, l'incitation, et la valorisation du français comme clé d'inclusion, et non comme filtre d'exclusion.

Constats

- La connaissance du français est un facteur déterminant pour l'emploi, l'accès aux services, la participation citoyenne et la rétention en région.
- Or, une part croissante des personnes admises à titre permanent étaient déjà au Québec à titre temporaire au moment de leur sélection. C'est donc au stade du séjour temporaire que l'apprentissage du français doit être soutenu.
- Les étudiants internationaux, demandeurs d'asile et travailleurs temporaires constituent des vecteurs puissants de francisation... à condition qu'ils aient accès à des services concrets, accessibles et adaptés.

S'installer au Québec, c'est aussi adopter sa culture

L'intégration au Québec ne peut être envisagée sans une connaissance réelle et profonde de sa culture. Avant même l'apprentissage de la langue, il est essentiel que les personnes immigrantes soient exposées aux fondements culturels et historiques qui façonnent la société québécoise. Trop souvent, on constate une méconnaissance marquée de ces repères, pourtant cruciaux pour comprendre les valeurs, les codes sociaux et le mode de vie propres au Québec. Cette lacune crée un déséquilibre où les références culturelles d'origine prennent toute la place, reléguant celles du Québec au second plan, voire les invalidant dans certains contextes. La multiplication des accommodements dits « raisonnables » accentue ce phénomène, en adaptant les normes collectives aux demandes individuelles sans exiger de réciprocité. À long terme, cela mine la cohésion sociale et fragilise l'identité collective québécoise. Comme l'a rappelé la Commission Bouchard-Taylor (2008), la culture d'accueil doit occuper une position centrale dans le processus d'intégration. S'installer au Québec, c'est aussi faire le choix d'en épouser les valeurs, de s'imprégner de son histoire, de ses luttes, de ses traditions et de ses aspirations. Promouvoir une connaissance active de la culture québécoise auprès des personnes immigrantes est donc une condition essentielle pour bâtir une société inclusive, mais surtout solidaire et enracinée dans un cadre commun.

Avantages et limites

Avantages :

- Renforce la cohésion sociale et culturelle autour du français, langue commune au Québec.
- Augmente les chances de rétention en région pour les personnes déjà partiellement francisées.
- Favorise l'égalité d'accès à l'emploi, à l'éducation et aux services publics.
- Permet une meilleure insertion professionnelle des immigrants, en particulier hors Montréal.

Limites et préoccupations :

- Risque de rigidité excessive dans la sélection : certains profils utiles pourraient être exclus faute de niveau linguistique initial.
- Manque de ressources de francisation dans plusieurs régions ou pour certains statuts temporaires.
- Francisation trop souvent déconnectée de la réalité professionnelle ou sociale des immigrants.
- Absence de passerelles linguistiques adaptées pour les profils non francophones hautement qualifiés.

Recommandations

1. Francisation intégrée au parcours d'immigration temporaire

- Créer des programmes de francisation en alternance travail-étude, arrimés aux besoins des employeurs régionaux.
- Offrir des incitatifs financiers et en logement pour favoriser l'apprentissage intensif en région.

2. Adapter la francisation à la réalité des profils

- Offrir des parcours linguistiques différenciés selon le niveau de départ, les besoins professionnels et les réalités régionales.

- Développer des modules de français contextualisés par secteur d'emploi (santé, éducation, construction, etc.).
- Créer des centres mobiles de francisation ou partenariats avec les MRC pour combler les déserts linguistiques en région.

3. Valoriser le français comme projet d'appartenance

- Mettre de l'avant la langue française non comme un prérequis administratif, mais comme un chemin d'intégration et d'égalité.
- Promouvoir les réussites de personnes immigrantes ayant appris le français sur place, particulièrement en milieu rural.
- Associer la francisation à des activités sociales, communautaires et professionnelles concrètes.

Atteindre 75 % de personnes immigrantes francophones ne se décrète pas : cela se bâtit, avec des ressources, du temps et une volonté politique forte. Pour Montérégie Économique, le français doit être à la fois langue d'accueil, langue d'ascension sociale, et langue de vivre-ensemble. Il doit accompagner les parcours des personnes immigrantes, de leur arrivée temporaire jusqu'à leur enracinement durable en région. L'enjeu n'est pas seulement linguistique : il est économique, territorial et social. C'est par la francisation inclusive que le Québec deviendra non seulement un modèle d'accueil, mais aussi un lieu d'appartenance fière, compétente et francophone.

ORIENTATION 4 : Favoriser la transition des RNP vers la résidence permanente

- Objectif : Faire passer la proportion de personnes immigrantes permanentes **ayant déjà séjourné au Québec à 63-66 %** d'ici 2029 (contre 38 % en 2023).
- Avantage : Facilite l'intégration linguistique et socioprofessionnelle.
- Principal levier : Immigration économique (notamment PEQ – Programme de l'expérience québécoise)

5.4. Orientation 4**Position générale**

Montérégie Économique appuie pleinement l'Orientation 4, qui vise à hausser à 63–66 % la proportion de personnes immigrantes permanentes ayant déjà séjourné au Québec. Cette transition représente un levier structurant pour assurer une intégration socioprofessionnelle réussie, favoriser la rétention en région et valoriser les parcours de celles et ceux qui contribuent déjà à notre tissu économique et social.

Dans un contexte de vieillissement de la population, de pénurie de main-d'œuvre et de ralentissement de l'attractivité internationale, cette orientation offre un modèle réaliste et humain d'immigration, centré sur l'enracinement progressif, la francisation continue, et la valorisation du travail comme vecteur de pleine participation (Bisson et al., 2023).

Constats

L'emploi demeure le principal facteur d'attraction et de rétention pour les personnes immigrantes en région. Les données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI, 2022) démontrent que les bassins de

travailleurs étrangers temporaires et d'étudiants internationaux installés en région s'intègrent plus rapidement lorsqu'un emploi stable est accessible localement.

L'intégration professionnelle et sociale en région est plus directe, en raison de l'implication des milieux d'accueil, de la proximité des services et de la mobilisation des employeurs (OCDE, 2020 ; Giguère et Essama-Nssah, 2022).

La francisation est plus efficace en région, notamment lorsqu'elle est liée au milieu de travail ou au parcours éducatif. Plusieurs régions ont développé des modèles de francisation contextuelle qui favorisent l'apprentissage par immersion (IRCC, 2021 ; MIFI, 2023).

Avantages et limites de l'orientation

Avantages :

- Accélère la stabilisation des trajectoires migratoires des personnes déjà enracinées au Québec.
- Réduit la précarité des statuts temporaires et favorise l'établissement à long terme.
- Permet une meilleure francisation, déjà amorcée lors du séjour temporaire.
- Soutient la régionalisation de l'immigration en reconnaissant les efforts déjà accomplis par les résidents non permanents (RNP).

Limites et préoccupations:

- Risque d'alourdissement administratif si les passerelles vers la résidence permanente sont trop complexes ou rigides.
- Nécessite une plus grande coordination intergouvernementale, notamment entre les paliers fédéral et provincial.
- Requiert un soutien renforcé aux services communautaires en région pour accompagner efficacement cette transition.
- Peut entraîner des attentes accrues pour la régularisation, qui doivent être gérées de façon équitable.

Recommandations

1. Reconnaître le potentiel des parcours enracinés

- Prioriser la résidence permanente pour les RNP travaillant et vivant en région, notamment dans les secteurs en pénurie (manufacturier agroalimentaire, santé, technologies, services sociaux).
- Favoriser une sélection par le PEQ (Programme de l'expérience québécoise) qui tient compte de l'expérience acquise sur le terrain et de l'engagement envers la communauté d'accueil (Paquet, 2020).

2. Renforcer la coordination régionale

- Outiller les MRC et les centres locaux d'emploi pour identifier les candidats à la transition, offrir un accompagnement individualisé et éviter les ruptures administratives.
- Encourager les entreprises régionales à s'engager dans l'accompagnement de leurs employés vers la permanence (CIMM, 2022).

4. Stimuler l'ancrage régional durable

- Créer des incitatifs à l'établissement permanent pour les étudiants internationaux et les travailleurs temporaires : logements abordables, accès priorisé à certains services publics, soutien familial (Chantier de l'économie sociale, 2021).

L'orientation 4 n'est pas simplement un ajustement technique : c'est une reconnaissance du rôle central des personnes immigrantes déjà présentes dans la construction du Québec de demain.

Elle traduit une volonté claire : favoriser une immigration enracinée, territorialisée et cohérente, en valorisant l'expérience acquise, le travail accompli, et le désir de faire du Québec un lieu d'avenir. En soutenant cette transition, on donne un horizon clair aux parcours migratoires, on réduit la précarité statutaire, et on transforme les contributions économiques temporaires en ancrages humains durables.

L'immigration n'est pas qu'un flux à gérer. C'est une relation à bâtir. Une transition bien encadrée, enracinée dans les régions, est le meilleur gage d'un modèle québécois d'immigration à la fois efficace, solidaire et prospère.

ORIENTATION 5 : Maintenir une forte proportion d'immigration économique

- Cible : > **60 %** des admissions permanentes en immigration économique.
- Justification :
 - Répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les **secteurs stratégiques**
 - En 2023, cette proportion était de **69 %**, et devrait atteindre **72 % en 2025**
- Risques : En cas de baisse globale des seuils (scénarios 2A/2B), cela pourrait retarder l'admission dans d'autres catégories (réfugiés, regroupement familial, etc.)

5.5. Orientation 5 Position générale

Montérégie Économique appuie fermement l'objectif de maintenir une proportion majoritaire (plus de 60 %) d'admissions permanentes en immigration économique. Dans un contexte de vieillissement démographique et de pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs et régions, l'immigration économique représente un levier incontournable pour soutenir la croissance durable, l'innovation, et l'équilibre territorial (IDQ, 2023).

Toutefois, cette orientation ne peut s'exercer de manière isolée. Elle doit s'inscrire dans une vision intégrée de l'immigration, qui reconnaît également l'importance des parcours familiaux, humanitaires et communautaires, essentiels à l'ancrage social et à la stabilité des personnes immigrantes (OCDE, 2021).

Constats

Le Québec fait face à une rareté chronique de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs stratégiques : santé, construction, fabrication, éducation, services sociaux, agriculture et technologies (CIMM, 2022 ; MIFI, 2023).

- L'immigration économique, particulièrement par le biais de personnes déjà présentes au Québec (ex. : PEQ, travailleurs temporaires qualifiés, diplômés internationaux), facilite l'intégration linguistique, professionnelle et régionale (Paquet, 2020 ; IRCC, 2022).
- Les personnes issues de l'immigration économique ont des taux d'emploi élevés, en particulier lorsqu'elles ont été formées ou insérées localement (IDQ, 2022).
- Le maintien d'une forte proportion économique ne doit pas compromettre les objectifs humanitaires ou les efforts de réunification familiale, qui contribuent également à la stabilité, la santé mentale et l'intégration des personnes immigrantes à long terme (MIFI, 2023 ; Immigration Canada, 2021).

Avantages et limites de l'orientation

Avantages :

- Permet une meilleure adéquation entre immigration et besoins économiques concrets.
- Renforce la régionalisation de l'immigration en favorisant les profils déjà installés hors des grands centres.
- Appuie les stratégies de croissance économique des MRC et des PME.
- Accélère l'intégration professionnelle et réduit le taux de chômage des personnes immigrantes déjà sur place.

Limites et préoccupations :

- Risque de pression sur les catégories humanitaires et familiales si les seuils globaux sont réduits (scénario 2A).
- Trop de poids sur l'employabilité initiale peut exclure certains profils vulnérables mais intégrables à moyen terme.
- Nécessite des mesures fortes de soutien post-arrivée (francisation, reconnaissance des compétences, logement).
- Peut alimenter une immigration "utilitaire" si déconnectée d'un projet d'intégration global et durable.

Recommandations

1. Aligner immigration économique et régionalisation

- Prioriser les profils économiques ayant un lien établi avec les régions : travail en cours, études complétées, insertion communautaire active.
- Renforcer les partenariats entre les MRC, les employeurs et les institutions d'enseignement pour le jumelage emploi-immigration permanente.

2. Créer des passerelles rapides et transparentes vers la permanence

- Simplifier et accélérer les démarches d'immigration économique pour les personnes en emploi en région, particulièrement dans les secteurs en tension.
- Valoriser les parcours d'alternance formation-travail et les profils issus de programmes de francisation en emploi.

3. Maintenir un équilibre avec les autres catégories d'immigration

- Protéger un plancher minimal pour le regroupement familial et les personnes réfugiées, afin d'assurer une immigration humaine, inclusive et socialement durable.
- Mettre en place un suivi différencié des délais selon les catégories, pour éviter les retards excessifs dans les programmes humanitaires.

4. Renforcer les services d'intégration pour les profils économiques

- Offrir un soutien post-arrivée systématique : logement, francisation en milieu de travail, reconnaissance des acquis, accompagnement psychosocial.
- Inciter les employeurs à s'impliquer dans l'intégration sociale de leurs employés immigrants (ex. : mentorat, engagement communautaire).

L'immigration économique ne doit pas être réduite à un simple outil de comblement des pénuries. Elle est un levier stratégique de transformation économique, sociale et territoriale, particulièrement en Montérégie et dans l'ensemble des régions du Québec.

Mais cette orientation doit s'accompagner de garde-fous : un respect fondamental de l'équilibre des catégories, un soutien post-arrivée, et un engagement clair à faire

de chaque travailleur temporaire ou étudiant international un futur résident à part entière.

L'avenir du Québec repose sur des femmes et des hommes venus bâtir ici, non seulement une carrière, mais une vie. En leur donnant une voie claire vers la permanence, et en les enracinant dans les régions, nous façonnons une immigration économique qui enrichit, stabilise et propulse.

ORIENTATION 6 — Rééquilibrage de l'immigration humanitaire

- **Priorité** : Favoriser les personnes **déjà présentes au Québec** ayant obtenu le statut de réfugié sur place (demande d'asile acceptée).
- Cette orientation vise à :
 - Transformer les statuts temporaires en résidences permanentes (effet limité sur la capacité d'accueil)
 - Réduire le nombre global de RNP
- **Impact** :
 - Scénario 2C : hausse des admissions pour réfugiés sur place
 - Scénario 2B : maintien des niveaux actuels
 - Scénario 2A : baisse dans toutes les catégories, y compris humanitaire
- **Mesure concrète** : Prolonger la suspension du **parrainage collectif** de réfugiés à l'étranger (jusqu'au 30 juin 2025)

5.6. Orientation 6

Position générale

Montérégie Économique appuie l'orientation 6 dans la mesure où elle reconnaît la présence croissante des personnes réfugiées déjà installées au Québec, souvent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, et dont les trajectoires témoignent d'une volonté claire d'intégration.

Plutôt que d'ouvrir davantage de dossiers de parrainage à l'étranger dans un contexte de forte pression sur les services publics, cette orientation propose de reconnaître, régulariser et stabiliser celles et ceux qui sont déjà ici, qui ont entamé un processus d'intégration (emploi, francisation, bénévolat, éducation, etc.) et qui peuvent ainsi devenir rapidement des citoyens actifs de nos communautés (MIFI, 2023 ; UNHCR Canada, 2022).

Constats

- Les demandeurs d’asile qui obtiennent le statut de réfugié sur place sont déjà intégrés au tissu social, souvent en emploi, en formation ou en processus de francisation (IDQ, 2022).
- L’intégration professionnelle et sociale est plus rapide pour les personnes réfugiées déjà présentes, comparativement à celles qui arrivent directement de l’étranger, grâce à une meilleure connaissance du contexte québécois et des réseaux locaux (OCDE, 2021 ; UNHCR, 2023).
- Le Québec fait face à une forte croissance du nombre de RNP, et leur régularisation vers le statut de résident permanent est une manière efficace de réduire cette pression sans augmenter la pression sur les infrastructures d’accueil (IRCC, 2022).

Avantages et limites de l’orientation

Avantages :

- Permet une immigration humanitaire mieux intégrée, puisque les personnes sont déjà présentes au Québec et souvent insérées dans la société.
- Allège la pression administrative et sociale liée aux statuts temporaires prolongés.
- Réduit le nombre de résidents non permanents (RNP) tout en respectant les engagements humanitaires du Québec.
- Accélère les démarches vers la résidence permanente pour les personnes déjà impliquées dans la vie communautaire québécoise.

Limites et préoccupations :

- Réduction de la solidarité internationale si la majorité des admissions humanitaires sont limitées aux réfugiés sur place.
- Risque de marginalisation des personnes réfugiées encore à l'étranger, ainsi que des organismes parrains.
- Peut être perçu comme un repli sur soi si cette orientation n'est pas accompagnée d'un discours clair de solidarité internationale.
- La suspension prolongée du parrainage pourrait affecter la mobilisation citoyenne et communautaire.

Recommandations

1. Prioriser les réfugiés reconnus sur place pour la résidence permanente
 - Créer des voies rapides et sécurisées vers la résidence permanente pour les réfugiés sur place ayant démontré des efforts d'intégration (emploi, francisation, scolarisation).
 - Impliquer les MRC dans l'accueil et la stabilisation des familles réfugiées déjà sur place.
2. Soutenir activement leur intégration sociale et professionnelle
 - Offrir un accès complet aux services d'intégration dès la reconnaissance du statut : santé mentale, logement, emploi, francisation, orientation scolaire.
 - Renforcer les mesures d'insertion professionnelle ciblées pour les réfugiés en région (stages, reconnaissance des acquis, mentorat).
3. Investir dans la francisation des réfugiés sur place
 - Déployer des programmes de francisation spécifiques pour les personnes réfugiées adultes, adaptés à leur niveau de scolarité et à leur disponibilité.
 - Lier la francisation à des projets communautaires ou professionnels (français en milieu de travail ou en bénévolat).
4. Assurer un accompagnement territorial et communautaire

- Favoriser la répartition régionale des réfugiés reconnus sur place en fonction des opportunités d'emploi et des capacités d'accueil.
- Soutenir les initiatives citoyennes et communautaires en région pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées.

5. Réaffirmer un engagement humanitaire à échelle humaine

- Même dans un scénario de baisse globale des seuils (2A), maintenir une part minimale d'accueil international dans les catégories humanitaires.
- Préparer une relance progressive du parrainage collectif après 2025 avec des objectifs alignés sur les capacités régionales.

Choisir de rééquilibrer l'immigration humanitaire au profit des personnes réfugiées déjà présentes au Québec, ce n'est pas se détourner de nos responsabilités internationales : c'est reconnaître que la solidarité commence par l'inclusion de celles et ceux qui vivent déjà parmi nous.

En régularisant, en accompagnant et en francisant les personnes réfugiées sur place, nous bâtissons une société plus cohérente, plus inclusive, et plus équitable. Nous renforçons aussi notre tissu régional, en distribuant mieux les efforts d'intégration, en misant sur des parcours déjà amorcés, et en transformant la précarité en stabilité.

L'immigration humanitaire, dans le contexte québécois, ne doit pas être pensée uniquement comme un geste d'accueil, mais comme une stratégie de justice, d'intégration territoriale et de participation citoyenne.

En choisissant le scénario 2A, et en recentrant l'effort humanitaire sur celles et ceux qui ont déjà trouvé refuge au Québec, nous ne fermons pas nos frontières : nous ouvrons nos régions, nos services, et nos collectivités à une intégration réelle, enracinée et durable.

6. Références bibliographiques

- Bisson, M., Dufour, J., & Lemay, J. (2023). *Pour une régionalisation réussie de l'immigration au Québec*. Institut du Québec.
- Chantier de l'économie sociale. (2021). *L'intégration durable des immigrants en région : pratiques innovantes et leviers d'ancrage*.
- Comité interministériel sur la main-d'œuvre (CIMM). (2022). *Besoins sectoriels et immigration ciblée au Québec*.
- Comité interministériel sur la main-d'œuvre (CIMM). (2022). *Stratégies régionales de rétention de la main-d'œuvre immigrante*.
- Giguère, M., & Essama-Nssah, A. (2022). *Parcours d'intégration professionnelle en milieu rural : études de cas en Montérégie et au Bas-Saint-Laurent*. Observatoire sur les Migrations Internationales.
- Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés – Canada (UNHCR). (2022). *Refugees in Canada: Integration and Pathways to Permanence*.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). (2021). *Francisation et employabilité des nouveaux arrivants*.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). (2021). *Rapport sur l'intégration économique des immigrants par statut et région*.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). (2022). *Tableau de bord sur les demandeurs d'asile et les décisions de la CISR*.
- Institut du Québec (IDQ). (2022). *Intégrer pour mieux croître : stratégies pour une immigration économique durable*.
- Institut du Québec (IDQ). (2022). *L'intégration des personnes réfugiées : freins et leviers en région*.
- IRIPII (2020). *La régionalisation de l'immigration au Québec : état des lieux et perspectives d'amélioration*. Institut de recherche sur l'immigration et les pratiques interculturelles et inclusives.
- Institut du Québec (IDQ). (2023). *Main-d'œuvre, immigration et prospérité régionale : le rôle structurant des travailleurs issus de l'immigration*.
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2022). *Portrait des personnes immigrantes temporaires au Québec par région administrative*.
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2023). *Bilan de la francisation en région*.

- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2023). *Plan stratégique de régionalisation et immigration économique*.
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2023). *Portrait des personnes réfugiées sur place au Québec*.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2020). *Immigrants et emploi dans les régions rurales : pratiques prometteuses au Canada et ailleurs*.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2021). *Accueil et intégration des réfugiés : meilleures pratiques régionales au Canada*.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2021). *Immigration et développement régional au Canada : enjeux et pratiques exemplaires*.
- Paquet, M. (2020). *L'État, l'immigration et la régionalisation : une politique québécoise en mutation*. Presses de l'Université Laval.
- Paquet, M. (2020). *La transformation de l'immigration humanitaire au Québec : vers une approche territorialisée*. Presses de l'Université Laval.
- Paquet, M. (2020). *Politiques d'immigration au Québec : entre inclusion économique et justice sociale*. Presses de l'Université Laval.
- Statistique Canada. (2017). *Profil du recensement, 2016 – Montérégie et Montréal (CMA)*. Catalogue n° 98-316-X2016001.

Annexes

Annexe 1 - Liste des membres de Montérégie Économique

Montérégie Économique est le regroupement régional constitué des services ou des organismes de développement économique mandataires des 12 MRC ainsi que de l'Agglomération de Longueuil.

- [MRC Beauharnois-Salaberry](#)
- [MRC Jardins-de-Napierville](#)
- [Développement économique de Pierre-De Saurel](#)
- [DEL Agglomération de Longueuil](#)
- [Développement Vaudreuil-Soulanges](#)
- [MRC Acton](#)
- [MRC Haut-Saint-Laurent](#)
- [MRC Marguerite-D'Youville](#)
- [MRC Les Maskoutains](#) représenté par Saint-Hyacinthe Technopole

- [MRC Roussillon](#)
- [MRC Rouville](#)
- [MRC Vallée-du-Richelieu](#)
- [NEXDEV / Développement économique Haut-Richelieu](#)

Nos membres comptent plus de 120 professionnels de développement économique et sont dûment mandatés pour exercer cette compétence.